



## Méditation sur les Miracles Eucharistiques

Par Paulette Leblanc

### Miracle Eucharistique de Bruxelles

(1370)

Curieusement, dans les documents que nous pouvons tous consulter sur Internet, de nombreux Miracles Eucharistiques sont présentés comme étant des légendes, ou émanant de légendes. C'est le cas, notamment du Miracle Eucharistique de Bruxelles en 1370. Mais tout d'abord, interrogeons-nous sur l'étymologie du mot "légende".

Une **légende** (de l'adjectif verbal latin : *Legenda* : qui doit être lu) est à l'origine un récit mis par écrit pour être lu publiquement, en particulier dans les monastères pendant les repas, les églises pour l'édification des fidèles, ou lors de la fête d'un saint. Dans ce genre de littérature la précision historique passe au second plan, derrière l'intention spirituelle. La conséquence est que, au fil du temps, la légende peut devenir un mythe pour les sociétés futures, si elle a perdu en précision et gagné en fantaisie.

Cependant, attention ! Il ne faut pas confondre un mythe et une légende. Une légende vient toujours de faits réels ; une histoire est racontée puis est transmise oralement, d'où les modifications. La légende est comme un récit qui mêle le vrai et le faux. En revanche un mythe vient toujours de la pure imagination. Malheureusement, dans notre langage courant, les légendes deviennent parfois des mythes... J'aborde maintenant le Miracle Eucharistique de Bruxelles, en 1370.

D'après des vitraux de la cathédrale de Bruxelles Sainte Gudule et Saint Michel, et aussi d'après des documents anciens authentiques, nous avons connaissance du Miracle Eucharistique de Bruxelles. Et nous nous posons

## Spiritualité sur Radio Silence

[www.radio-silence.org](http://www.radio-silence.org)

des questions : ce miracle, si éclatant est-il authentique, ou n'est-il qu'une légende ? Nous apprenons en effet, que des traces de sang seraient apparues sur des Hosties consacrées, volées puis lacérées par des Juifs du Brabant dans la synagogue de Bruxelles. Les reliques récupérées auraient ensuite été vénérées sous le nom de *Très saint Sacrement du Miracle*. Passons maintenant aux détails. Qu'en est-il réellement ?

En 1370, des profanateurs juifs volèrent des Hosties consacrées et les transpercèrent avec des couteaux. Bientôt, du sang se mit à couler des Hosties lacérées. Un des documents anciens raconte : *"En automne 1369, un riche commerçant d'Enghien, (Enge en flamand ou Endigen en néerlandais) petite ville belge située dans la Province du Hainaut en région wallonne) un juif hostile à la religion catholique, fit voler des Hosties "Consacrées", par un jeune homme de Louvain. (Cet épisode est raconté sur les vitraux 1 et 3 de la cathédrale de Bruxelles) Mais le commerçant juif fut assassiné mystérieusement quelques jours après dans la ruelle des assassins, à Enghien. Sa veuve, pensant qu'il s'agissait d'une punition venue du Ciel, se débarrassa tout de suite des Hosties. Elle les donna à des juifs de Bruxelles, amis de son défunt mari, eux aussi opposés au christianisme. Le Vendredi Saint de l'année suivante, donc en 1370, ces juifs organisèrent une réunion privée au cours de laquelle ils découpèrent les Hosties avec des couteaux. (vitraux 1 et 5) Immédiatement du sang se mit à couler de ces Hosties, (vitraux 4 et 5) ce qui provoqua une vraie panique chez les profanateurs, lesquels se débarrassèrent eux aussi des Hosties. Pour cela, ils les vendirent à un riche commerçant catholique.*

Ce commerçant catholique courut immédiatement raconter toute l'histoire au curé de l'église Notre Dame de la Chapelle à Bruxelles. Le curé prit les Hosties (vitraux 6 et 7). Suite au témoignage d'une juive convertie au catholicisme, les profanateurs furent condamnés à mort par le Duc de Brabant, Venceslas 1<sup>er</sup> de Luxembourg (vitrail 10). Ensuite les Saintes Hosties furent transférées solennellement au cours d'une grande procession dans la Cathédrale de Sainte Gudule (vitrail 10). Ce Miracle joua un rôle très important dans l'histoire de Bruxelles, et fut même, pendant longtemps, considéré un symbole national.

Les vitraux que je vous ai signalés, ont tous été offerts par des personnages importants. Ainsi, les vitraux 1 et 2 ont été donnés par les rois de Belgique, Léopold Ier et Léopold II. Charles-Quint et les Habsbourg en offrirent plusieurs. Les autres vitraux ont été donnés par les familles nobles du pays. Ils représentent tous l'histoire du Prodige telle qu'elle fut transmise à Bruxelles à partir du 15<sup>ème</sup> siècle. Et, de nos jours encore, plusieurs reliquaires avec, disent certains, les Hosties du Miracle, sont conservés dans le musée situé à côté de la cathédrale, dans l'ancienne Chapelle. On peut y voir aussi des gravures anciennes qui racontent le

## Spiritualité sur Radio Silence

[www.radio-silence.org](http://www.radio-silence.org)

miracle. Ce Miracle de Bruxelles fut vénéré jusque vers la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.

Passons aux éléments qui prétendent que le Miracle de Bruxelles ne serait qu'un mythe. Nous savons que *Le Très Saint-Sacrement du Miracle*, comme on l'appelle, a joué, en Belgique, un rôle important comme symbole national, signe de l'identité catholique du pays. Mais plus tard, le culte de la sainte relique s'inscrivit dans le cadre politique de la lutte contre les Juifs, les protestants et les libres-penseurs. Ainsi, selon les opposés au miracle, en mai 1370, six Juifs habitant Bruxelles ou Louvain, furent exécutés sur le bûcher, sous l'accusation d'un vol d'Hosties consacrées et de profanation du Saint-Sacrement. Cela, c'est certain. On sait aussi que les biens de ces six Juifs, puis d'autres juifs, furent confisqués. Plus tard, aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles, on affirma qu'à cette occasion les Juifs avaient été bannis pour toujours du duché de Brabant.

Pourtant, disent certains, pour ces juifs et ces libres-penseurs, la culpabilité des Juifs n'aurait jamais été établie. L'exécution des Juifs n'aurait jamais été légitimée que par la foi dans le miracle qui offrait une bonne occasion pour se défaire des Juifs. Heureusement, en même temps, le miracle signifiait pour les fidèles une preuve matérielle de la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, ce qui était inacceptable pour les protestants.

Après 1870, la relique perdit son caractère national. La dévotion locale pour le Sacrement du Miracle continua cependant jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Ce n'est qu'après le drame de l'Holocauste et sous l'influence de la modernité qu'une attitude plus critique par rapport à ce miracle médiéval commença, même dans les milieux catholiques. En 1968, dans l'esprit du deuxième concile du Vatican, les autorités diocésaines de l'archevêché de Malines-Bruxelles, après avoir pris connaissance des recherches historiques sur le sujet, attirèrent l'attention sur le caractère soi-disant tendancieux des accusations anti-juives, et sur la présentation dite légendaire du miracle. Depuis, plus rien.

Pourtant, beaucoup de gens continuent à croire en la réalité du miracle de Bruxelles.